



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## Syrie

Question écrite n° 71949

### Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur l'état des relations avec la Syrie. En effet, l'attitude de l'État syrien à l'égard notamment du Liban et de la guerre d'Irak place ce pays dans une situation de repli et d'agressivité à l'égard de ses pays voisins, notamment d'Israël. Cet isolement est compréhensible mais réclame une explication forte au Moyen-Orient, notamment de la position française qui semble avoir alterné, à l'égard de la Syrie, une attitude d'ouverture compréhensive puis de fermeté exemplaire. Dès lors, une précision officielle de mise au point s'imposerait pour éviter que la France soit critiquée comme tergiversant sur la Syrie. Il lui demande donc de lui préciser cette position officielle.

### Texte de la réponse

La communauté internationale, à travers l'adoption par le Conseil de sécurité de la Résolution 1559 le 2 septembre 2004, a demandé à la Syrie de retirer ses troupes stationnées au Liban et de ne plus interférer dans les affaires intérieures libanaises. Le retrait de l'armée syrienne a été effectué dans un délai relativement rapide. Il reste cependant à constater l'arrêt des ingérences de la Syrie au Liban, comme vient de le souligner le secrétaire général dans son troisième rapport sur la mise en oeuvre de la Résolution 1559 publié le 19 avril dernier. En outre, le Conseil de sécurité a demandé solennellement aux autorités syriennes de coopérer pleinement et sans conditions avec la Commission d'enquête internationale sur l'assassinat de l'ancien président du Conseil libanais, M. Rafic Hariri. La Résolution 1636 du Conseil de sécurité appelle les autorités syriennes comme celles de tous les Etats à répondre aux demandes de la commission. La France et l'Union européenne agissent pour obtenir de la Syrie une pleine coopération avec la communauté internationale et l'invitent à jouer un rôle positif dans les crises que traversent le Proche et Moyen-Orient : dans la reconstruction économique et politique du Liban, mais aussi dans le Processus de paix israélo-palestinien, dans la stabilisation de l'Iraq et dans la résolution de la crise nucléaire iranienne.

### Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 71949

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 9 août 2005, page 7604

**Réponse publiée le :** 23 mai 2006, page 5375